

## La CGT dénonce les recommandations du rapport de l'ANAP sur le secteur gériatrique du GHBS

Après de nombreuses sollicitations, notre représentant CGT au conseil de surveillance a été invité, le 23 avril 2025, à assister à la restitution du rapport de l'Agence Nationale de l'Appui à la Performance (ANAP), mandatée par l'Agence Régionale de Santé, concernant le secteur de la gériatrie du GHBS, qui compte 1017 lits.

De nombreuses personnalités élues (Maires, députés et sénateur), directeur ARS, médecins, étaient présentes, ainsi que le président de l'ANAP et le chargé de mission, qui ont présenté le rapport à l'aide d'un diaporama. La présentation, d'une durée d'environ une heure et demie, a laissé peu de place au débat.

Seules trois personnes ont pris la parole : Fabrice Loher, maire de Lorient, Simon Izenat, sénateur du Morbihan, et Ludovic Bénabès, représentant du personnel (CGT). Monsieur Loher, comme à son habitude, a tenté de limiter la portée du débat.

Par la voix de notre représentants, nous avons néanmoins posé des questions sur le contenu de l'ordre de mission de l'ARS concernant ce rapport. Notre intervention portait notamment sur notre demande d'obtenir le nombre de suppressions d'aide-soignant.es, d'infirmier.es et d'agents de service, ce qui a d'ailleurs suscité un malaise dans la salle. Nous avons également questionné l'optimisation de l'organisation du temps de travail, qui prévoit notamment de réduire le temps de pause et de transmission entre les équipes, estimé comme « trop important » selon le rapport.

Nous avons également souligné que la réduction des coûts de blanchisserie, alors que de nombreux investissements nécessaires à la modernisation ont été réalisés, ainsi que la volonté d'éviter le recours à l'intérim au profit de la création de postes d'agents formés et titulaires. De plus, le maintien d'une cuisine de proximité en liaison chaude, comme à Le Faouët, dans le cadre de la restauration, démontre que cette solution est finalement plus économique. Cela contredit les discours de l'ancienne direction, qui prônaient leur suppression.

Par ailleurs, nous avons exprimé notre incompréhension face à la recommandation de transformer des lits d'unités de vie protégée, accueillant des personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés, en EHPAD, alors qu'il serait plus pertinent de privilégier leur labellisation avec les financements associés, plutôt que de mettre en danger cette population.

Enfin, nous avons dénoncé la centralisation des activités par site, qui se fait au détriment des besoins et du cadre de vie familial des personnes âgées accueillies.

Malheureusement, aucune réponse ne nous a été apportée, et le rapport n'a toujours pas été communiqué officiellement aux participants. Selon Monsieur Loher, il devrait l'être dans les prochaines semaines.

Cependant, nous avons obtenu la communication du rapport de manière anonyme, ce qui nous a permis de l'analyser en détail. Il en ressort que le rapport préconise une réduction importante du ratio Infirmier.es / Aide-soignant.es / Agent de service par lit, une proposition que nous jugeons excessive. En effet, selon nos calculs, cela équivaut à la suppression d'environ 112 ETP (équivalents temps plein). D'après le rapport, cette mesure permettrait d'économiser 5 millions d'euros, mais dans un contexte déjà catastrophique, il est dangereux et irresponsable de préconiser une telle réduction au détriment du personnel. De plus, le rapport indique un taux d'absentéisme élevé, compris entre 12,5 % et 16,3 % en 2023.

Sur les sites de Kerbernès, Kerlivio, La Colline, Le Faouët et Kerdurand, en EHPAD et USLD, cela correspond à la suppression de 48 ETP d'aide-soignant.es et près de 15 ETP d'infirmier.es. Par exemple, à l'hôpital de Le Faouët, le rapport recommande la suppression de 18 ETP en EHPAD, alors que la direction avait déjà envisagé de supprimer 13 postes le 15 janvier 2025, avant de faire marche arrière, après l'action de la CGT.

De plus, pour l'hôpital de Riantec, le rapport préconise la suppression de 23 ETP (AS/ASH) et 2,28 ETP d'infirmier.es en EHPAD, ainsi que 7,47 ETP (AS/ASH) et près de 2 ETP d'infirmier.es.

Contrairement aux affirmations de la direction, ces recommandations étaient déjà en cours de mise en œuvre, ce qui démontre une nouvelle fois le mensonge patenté de notre directeur.

**La CGT du GHBS a également réalisé ses propres calculs afin d'assurer un fonctionnement optimal et digne pour nos personnes âgées dépendantes. Selon nos estimations, il faudrait mobiliser 385 aides-soignant.es et 110 infirmier.es (en ETP) supplémentaires sur l'ensemble du pôle gériatrique, et renforcer les effectifs médicaux, conformément aux recommandations paradoxales cette fois sur le rapport, ainsi que l'encadrement qualifié de proximité.**